



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : Guadeloupe

Question écrite n° 67636

Texte de la question

M. Éric Jalton appelle l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur la nécessité de diminuer les frais de transport pour les marchandises provenant de France métropolitaine et importées dans l'archipel Guadeloupe. Ces frais sont aussi bien maritimes qu'aériens et augmentent considérablement le coût des marchandises vendues sur place, contribuant ainsi à augmenter le coût de la vie des Guadeloupéens. C'est la raison pour laquelle il lui demande ce qu'il compte faire pour mettre en oeuvre une continuité territoriale digne de ce nom en matière de transport.

Données clés

Auteur : [M. Éric Jalton](#)

Circonscription : Guadeloupe (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67636

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2005, page 6244